

BLEU DE FRANCE

ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

SECTION HÉRAULT



Palais des congrès du Cap d'Agde - 5 juillet 2025

Cérémonie de remise des prix départementaux, sous le haut patronage du préfet de l'Hérault, en présence de Madame la Doyenne de la faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes, du président national de l'ANMONM, des autorités civiles et militaires du département, des chefs d'établissements scolaires, des professeurs, des formateurs, des 300 lauréats des 17 prix remis ce jour-là avec leurs familles et invités, soit près de 900 participants à cette manifestation.



Montpellier - Devant la statue du général de Gaulle - 6 décembre 2025

Cérémonie d'anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite avec les JSP, les cadets de la sécurité civile et les jeunes élus du conseil municipal des Jeunes de la ville de Pérols.

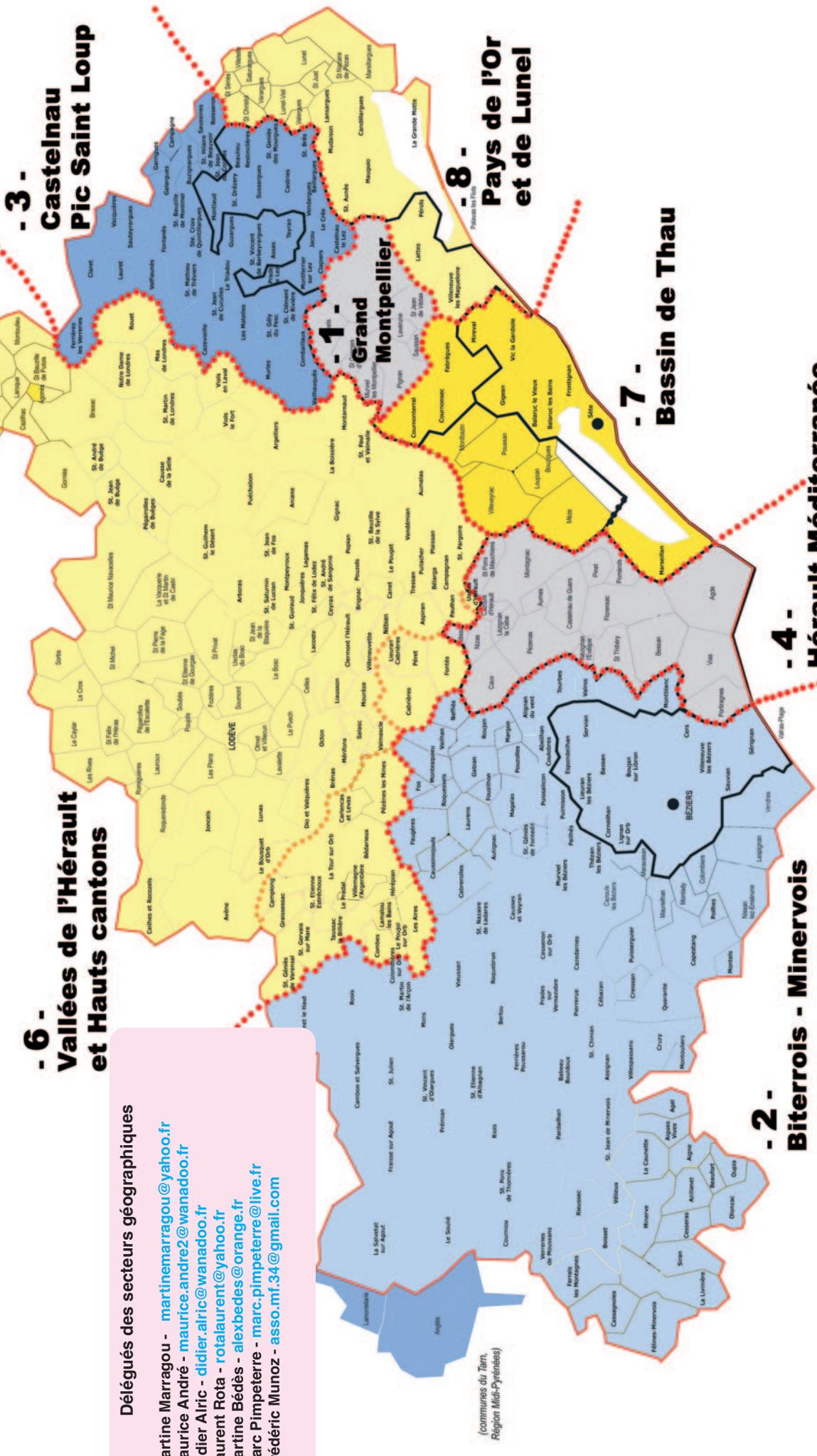
DÉCEMBRE 2025

Limites géographiques des secteurs de l'Hérault

Section de l'Hérault

décembre 2025

- 6 - Vallées de l'Hérault et Hauts cantons



Le mot du président



Chers Compagnons,

En vous adressant mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, je rappelle que c'est le 3 décembre 1963 que le décret de création de l'ordre national du Mérite a été signé par le général de Gaulle, Président de la République. Ce n'était pas homme à agir à la légère, car il y voyait une nécessité républicaine.

Ce nouvel Ordre est né du constat que la Légion d'honneur était sans doute trop contingentée, trop difficile à obtenir, trop sacralisée pour répondre aux aspirations légitimes en termes de reconnaissance de bons serviteurs de la Nation, en un mot aux besoins d'une République moderne.

Il fallait, disait-on, un ordre plus accessible, pour récompenser plus rapidement et plus largement des mérites réels avec toujours une différence assez subtile entre mérites éminents et mérites distingués.

Le général a voulu clarifier un paysage devenu confus. Trop de médailles, trop de distinctions éparses, sans lien entre elles. Il a donc conçu une mosaïque quelque peu épurée, avec à sa tête la Légion d'honneur, puis l'ordre national du Mérite, et maintenu des décorations sectorielles : Le Mérite maritime, le Mérite de l'agriculture, le Mérite des arts et des lettres, et les Palmes académiques.

L'idée d'une hiérarchie entre la Légion d'honneur et l'ordre national du Mérite peut sembler séduisante mais elle fragilise l'unité symbolique que leurs créateurs appellent de leurs vœux.

Rappelons les conditions d'éligibilité à ces distinctions hors circonstances exceptionnelles. Pour une première proposition à la Légion d'honneur il faut avoir justifié de 20 années de services alors que pour l'ordre national du Mérite c'est 10 années, ce qui permet de reconnaître nettement plus tôt les services distingués des citoyens estimés les plus méritants.

Un ordre doit être rare, solennel, incontestable. Sinon, il devient un jalon de plus le long d'un parcours professionnel. Une sorte de gratification sectorielle. Et alors, ce n'est plus l'honneur de la Nation que l'on donne, mais un label administratif avec des reconnaissances entre soi, comme cela est décrit par le général François LE COINTRE, grand chancelier de la Légion d'honneur, chancelier de l'ordre national du Mérite.

Une décoration perd sa valeur à chaque fois qu'elle est attribuée sans exigence.

Le général de Gaulle n'a pas fondé un ordre pour flatter son ego, mais pour ressouder une République déchirée, récompenser l'effort dans l'ombre, redonner un cap moral à une nation encore fragile. Il a parfaitement perçu qu'un pays sans repère est difficile à gouverner. Il faut des repères symboliques, visibles, honorifiques pour tenir ensemble le tissu national.

Qu'on rende plus visibles les femmes méritantes et que l'on rattrape les injustices du passé, c'est très bien, mais attention, la grandeur d'un Ordre se mesure à la rigueur et à la rareté de son attribution.

Alors oui, je comprends le général de Gaulle et j'espère que les grands maîtres qui lui ont succédé, comprennent qu'un ordre ne vit pas de ses décrets de création, mais de l'âme que l'on met dans chacune de ces décorations, la Légion d'honneur et l'ordre national du Mérite qui sont les deux plus hautes distinctions attribuées dans notre pays, issues des ordres de chevalerie, l'une rouge, l'autre bleu, aux couleurs de notre drapeau.

Cordialement

Yvan Marcou
Président départemental

Sommaire

P. 2 - Compagnons à l'honneur - P. 3 - Comité d'honneur - P. 4 - Réception dans l'ordre -
P. 5 - Organigramme section 34 - P. 6 à 11 - AG l'ANMONM 34 - P. 12 à 25- Remise des prix 2025

Nos compagnons à l'honneur

Nominations et promotions 2023-2024-2025

Juin 2023

- Nicolas ARNAUD - Chevalier - Montpellier
- Adrien NOUGARET - Chevalier - Montpellier
- Philippe TROTABAS - Chevalier - Montpellier
- Céleste BOURSIER MOUGENOT - Chevalier - Sète
- Philippe HUPPE - Chevalier - Adissan
- Yvelise DESCAMPS - Chevalier - Hérémian
- Joséphine LINDGREN CESBRON - Chevalier - Lavérune
- Christian MANDROU - Chevalier - Juvignac



- Frédérique SEGOND - Chevalier - Sète
- Christophe SAINTE-AGATHE - Chevalier - Palavas-les-Flots
- Fabrice CANNELÉ - Chevalier - Thézan-lès-Béziers
- Philippe MILLET - Chevalier - Teyran
- Isabelle SERRES - Chevalier - Lattes
- Jean-Luc CHOTTE - Chevalier - Saint-Gély-du-Fesc
- Gilbert KINER - Chevalier - Montferrier-sur-Lez

Novembre 2023

- Catherine CHOMA - Officier - Montpellier
- Guylain CLAMOUR - Chevalier - Montpellier
- Gemma DURAND - Chevalier - Montpellier
- Jacques LACOMBE - Chevalier - Castelnau-le-Lez
- Jacques RIGAUD - Chevalier - Montpellier
- Colette JUSTE - Chevalier - Roujan
- Arbaud RICHARD - Chevalier - Baillargues
- Éric FLORES - Officier - Saint-André-de-Sangonis
- Christelle CABOT - Chevalier - Montferrier-sur-Lez
- Farida SAMRI - Chevalier - Saint-Gély-du-Fesc
- Marc YCHOU - Chevalier - Montpellier
- Eric GOMEZ - Chevalier - Frontignan

Juin 2024

- Élisa BASSOT - Chevalier - Montpellier
- Audrey LEPRINCE - Chevalier - Montpellier
- Bernard ATTALIN - Officier - Montpellier
- Frédéric MUÑOZ - Chevalier - Frontignan
- Philippe SEBAG - Chevalier - Frontignan
- Laurent AGAR - Chevalier - Loupian

Décembre 2024

- Éric BARRAT - Officier - Le Triadou
- Hugues LEQUANG - Chevalier - Le Crés
- Francis LIEBGOTT - Officier - Lattes
- Martine BÉDÈS - Officier - Le Thérondele
- Véronique GERONES-TROADEC - Chevalier - Montpellier
- Magali BONNEFOI - Chevalier - Courrontéral

Mai 2025

- Alex BÉDÈS - Chevalier - Le Thérondele
- Magali AUZIER - Chevalier - Saint-Gély-du-Fesc

Décembre 2025

- Jacky HUILLET - Officier - Pérols

Bienvenue aux nouveaux membres titulaires et sympathisants

Membres adhérents depuis le 1er janvier 2023 :

- Pascal VERGÉ - Chevalier - Béziers
- Hubert MOREAU - Officier - St. Guilhem-le-Désert
- Giselle COMBLES - Sympathisante - Béziers
- Véronique GAUTIER ROBERGEON - Sympathisante - Sète
- Lyla GEYRES - Sympathisante - Montpellier
- Cyrille MARCOU - Sympathisant - St. André de Roquelongue
- Jacques RIGAUD - Chevalier - Ganges
- Benoît HAAS - Chevalier - Pérols
- Daniel GUIRAUD - Chevalier - Marsillargues
- Mireille DELFAU - Sympathisante - Pézenas
- Contrôleur général Benoit DESMARTIN - Membre d'honneur
- Christian FENERY - Chevalier - Poujol-sur-Orb
- Emmanuel BOUTIN - Chevalier - Villeneuve-lès-Maguelone
- Ange BALZANO - Chevalier - Sérigna
- Jean ASSIE - Chevalier - Juvignac
- Cédric SUDRES - Chevalier - Montpellier
- Général Thomas DEPRECQ - gendarmerie - M. Honneur
- Gabriel GIL - Chevalier - Capestang

- Patrick GABATA - Chevalier - Balaruc-les-Bains
- Yvelise DESCAMPS - Chevalier - Hérémian
- Jean-Claude LUCIANI - Officier - Puilacher
- Frédéric MUÑOZ - Chevalier - Frontignan
- Farida Nora DLOUAD SAMRI - Chevalier - Montpellier
- Guy LEVÉ - Sympathisant - Montpellier
- Janine KISTER - Chevalier - Palavas-les-Flots
- Monique MARLIN - Chevalier - Servian
- Jacqueline POUDEVIGNE - Sympathisante - Castelnau-le-Lez
- Didier PLASMAN - Chevalier - Gignac
- Philippe SEBAG - Chevalier Servian
- Nicole PITTLUGA - Chevalier - Caux
- Éric VIAL - Chevalier - Clermont-l'Hérault
- Christophe SAINTE-AGATHE - Chevalier - Palavas-les-Flots
- Alex BEDES - Chevalier - Le Thérondele
- Odette AMANTON - Chevalier - Sète
- Jimmy DESAIX - Sympathisant - Pézenas
- Gérard TUGAS - Chevalier - Béziers
- Chantal MAUCHET - Officier - Préfète de l'Hérault - M. Honneur



Le comité d'honneur



Mme Anne-Lucie Wack
Directrice générale de l'Institut Agro
Présidente de la Conférence des Grandes Écoles
de 2015 à 2021



Présidente d'honneur
Mme Chantal Mauchet
Préfète de l'Hérault



Mme Carole Drucker-Godard
Rectrice de la région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités



Général de corps d'armée (CR) Michel Alaux
ancien inspecteur de la gendarmerie nationale



Général d'armée (2S) Elrick Irastorza
ancien chef d'État-Major de l'armée de Terre
ancien membre
du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur



Général de brigade aérienne (CR) François Monssus



Général Thomas Deprecq
Commandant du Groupement de gendarmerie de l'Hérault



Contrôleur général Benoit Desmartin
Directeur interdépartemental de la police nationale



Contrôleur général Éric Florès
Directeur du SDIS de l'Hérault



M. Robert Ménard
Maire de Béziers
Président de la communauté d'agglomération
Béziers Méditerranée



Mme Monique Roux
Présidente fondatrice
de l'Association SOS Rétinite France



M. Michaël Delafosse
Maire de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

Réception dans l'ordre



Mme Martine BÉDÈS
Vice-présidente de la section de l'Hérault
a été faite officier dans l'ordre national du Mérite
le 16 mai 2025
par le colonel honoraire de l'Armée de l'air et de l'Espace, Yann BOURION



Docteur Gemma DURAND
a été faite chevalier dans l'ordre national du Mérite
le 21 mai 2025
par le professeur Jean-François MATTÉI, ancien ministre,



**M. Arnaud RICHARD, professeur des universités,
président de l'Académie nationale olympique française,**
a été fait chevalier dans l'ordre national du Mérite
le 13 juin 2025
par M. Daniel ZIELINSKI, délégué ministériel à la Francophonie sportive



M. Alex BÉDÈS, médecin colonel des sapeurs-pompiers,
a été fait chevalier dans l'ordre national du Mérite
le 25 octobre 2025
par le contrôleur général Eric FLORES, directeur départemental du SDIS 34,
en présence de Patrick SANDEVOIR, président national de l'ANMONM



Mme Magali AUZIER
directrice de la confiserie AUZIER-CHABERNAC à Saint-Gély-du-Fesc
a été faite chevalier dans l'ordre national du Mérite
le 22 décembre 2025
par Yvan MARCOU, président départemental de l'ANMONM de l'Hérault
en présence du personnel de l'établissement

Gardons en mémoire les compagnons qui nous ont quittés en 2025

François BEDEL DE BUZAREINGUES
Odette BRU
Lucien CARRIÉ
Jean-Pierre DUFOIX
Pierre JUBIER

Claude LANCELOT
Paul DE LARTIGUE
Jean EVRARD
Roger KIRSCHER

Organigramme de la section de l'Hérault

suite à : l'élection de l'assemblée générale du 5 juillet 2025
au vote du conseil d'administration du 5 juillet 2025
à la réunion du comité de section du 10 novembre 2025

Membres élus au comité de section = 14 :

Président honoraire
Pierre MAINCENT

Bureau :

Yvan MARCOU - Président départemental - Membre de droit de toutes les commissions.

Didier ALRIC - Vice-président - Secrétaire général

- Délégué du secteur géographique Castelnau Pic-Saint Loup (N°3)
- Délégué des membres hors département (secteur N°11)
- Président de la commission Sauveteurs en mer bénévoles

Cyril MARCHAL - Trésorier

- Conseiller sapeurs-pompiers volontaires (SPV) et jeunes sapeurs-pompiers (JSP)

Alain GUIGARD - Trésorier adjoint

Martine BÉDÈS - Vice-présidente

- Déléguée du secteur géographique Vallées de l'Hérault-Hauts cantons (N°6)
- Présidente de la commission Civisme - Mémoire - Éducation citoyenne - Engagement citoyen (JSP)
- Cadets défense, gendarmerie, sécurité civile, service de santé des Armées
- Chargée des relations avec le rectorat et le SDIS 34

Martine MARRAGOU - Vice-présidente

- Déléguée du secteur Grand Montpellier (N°1)

Comité de section :

Maurice ANDRÉ - Délégué du secteur géographique Biterrois-Minervois (N°2)

Patrick DESBROSSES - Conseiller sapeurs-pompiers volontaires (SPV)

Philippe MANDON - Conseiller du président départemental

Roger PASTOR - Conseiller commission Civisme-Citoyenneté pour la jeunesse, Mémoire et JSP

Marc PIMPETERRE - Délégué du secteur géographique Bassin de Thau (N°7)

- Président de la commission Entraide-Solidarité - Conseiller social et juridique

Laurent ROTA - Délégué du secteur géographique Hérault-Méditerranée (N°4)

Jérôme TOULZA - Conseiller

Gérard TUGAS - Conseiller

Membres associés :

Alex BÉDÈS - Président de la commission Terroirs engagés sapeurs-pompiers volontaires

- Conseiller sapeurs-pompiers volontaires (SPV), jeunes sapeurs-pompiers (JSP) et Mémoire

Marie-Nina CASPAR - Conseillère solidarité auprès du délégué du secteur grand Montpellier

Frédéric MUÑOZ - Suppléant au porte-drapeau départemental

- Suppléant au délégué du secteur géographique Bassin de Thau (N°7)

Délégué du secteur géographique Pays de l'Or et de Lunel (N°8)

Porte-drapeaux des secteurs géographiques :

François LEHEUP - (départemental et N°1) - **Michel LATORRE** (2) - **Jacques DARRICARRERE** (3)

Michèle CIAZINSKI (4) - **Alex BÉDÈS** (6) - **Gérard BERTIN** (7) - **Armand ALBERT** (8)

Maxime LEIENDECKERS (8)

Membres de la commission: Civisme - Mémoire - Éducation citoyenne - Engagement citoyen JSP – Cadets

Présidente : Martine Bédès

Membres : Roger Pastor - Alex Bédès - Cyril Marchal - Bernard Joubert - Hubert Moreau - Nicole Brahier

Membres de la commission Terroirs engagés- sapeurs-pompiers volontaires :

Président: Alex Bédès

Membres: Martine Bédès - Cyril Marchal - Patrick Desbrosses

Membres de la commission Entraide-Solidarité :

Président: Marc Pimpeterre

Membres: Alex Bédès - Marie-Nina Caspar - Martine Marragou - Frédéric Muñoz

Membres de la commission Sauveteurs en mer Bénévoles :

Président: Didier Alric

Membres: Martine Bédès - Alex Bédès - Cyril Marchal - Jean-Marc Leiendoekers



**Compte rendu
de la 49° assemblée générale
du 5 juillet 2025
au Cap d'Agde**

Dans le salon panoramique du Palais des congrès du Cap d'Agde s'est tenue la 49° assemblée générale de la section de l'Hérault, en présence de Patrick SANDEVOIR, président départemental, des présidentes et présidents de sections de l'ex Languedoc-Roussillon et d'une cinquantaine de compagnons.

La réunion a été suivie d'un buffet campagnard partagé avec les professeurs et élèves du lycée Jean Moulin de Béziers qui se sont livrés, pendant la remise des prix de l'après-midi, à une présentation de leurs réalisations de vêtements de mode en classes de BAC Pro.

ANM ■ ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE
ONM ■ **L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**
Section Hérault

Remise des prix
samedi 5 juillet 2025
Cap-d'Agde

agde Archipel de vie



Photo Yvan MARCOU

La remise des prix sera entrecoupée par une présentation des productions réalisées par les élèves des classes de CAP et BAC PRO métiers de la mode vêtements du Lycée Jean Moulin à Béziers, sur la photo avec leurs enseignants, devant le bassin du Nymphée situé au plateau des Poètes à Béziers.

ACADEMIE DE MONTPELLIER
Lycée Jean Moulin
Direction des services départementaux de l'éducation nationale
Hérault

BÉZIERS
La Région Occitanie
Métropole Béziers Méditerranée

Yvan Béziers
Jean Moulin

**Rapport d'activité au national
présenté par Yvan MARCOU, président départemental :**

Comme vous le savez, depuis plusieurs années les effectifs globaux de l'ANMONM sont en constante diminution et une grande majorité des sections rencontre des difficultés à faire adhérer de nouveaux membres et, souvent même, à fidéliser les Compagnons. Ce constat, nous l'avons tous fait. Nous en connaissons quelques causes, mais il nous faut trouver des solutions.

Le président national a donc demandé au conseil d'administration d'ouvrir un vaste chantier dit "Grenelle des effectifs", destiné à relancer et à poursuivre celui déjà lancé en 2017 par la commission Développement et Prospective (CDP). Un groupe d'étude a reçu pour mandat :

- D'actualiser les termes du constat et d'en tirer un bilan des actions à conduire ;
- De confronter ce bilan à la situation et aux modes d'actions correctifs adoptés par un panel de sections métropolitaines représentatives (taille, typologie, effectifs) ;
- De rédiger un catalogue de bonnes pratiques à mettre à disposition des sections départementales.

Ces documents sont disponibles sur le site web de la section 34 :

Rubrique : Documents de communication ANMONM : ordre-national-merite34.info

Ce site web est celui où vous retrouvez la newsletter hebdomadaire

Rapport d'activité par Didier ALRIC

L'année 2024 fut une année normale en ce qui concerne l'activité avec les objectifs de la section de l'Hérault qui ont été respectés.

Quels sont les objectifs ?

Notre activité déjà reconnue dans notre vie professionnelle ou sociale, est tournée vers la jeunesse, et s'exprime par 4 objectifs.

- Transmettre - Représenter - Partager - Aider.

Ces objectifs reposent sur nos valeurs fondatrices :

La Citoyenneté - le Civisme - la Civilité - la Solidarité - le devoir de Mémoire

1er objectif de notre activité : Transmettre,

à la jeunesse, à nos enfants... les valeurs de notre Ordre national qui sont les nôtres... avec notre devise :

« Honneur-Solidarité-Mémoire » et la règle des « 3C » : Citoyenneté-Civisme-Civilité.

Et comme dit notre président départemental, les jeunes générations sont le « cœur de cible » de l'ANMONM. Cette transmission est assurée par les membres de la Commission Civisme, Mémoire, Citoyenneté et Engagement citoyen de la jeunesse dont la présidente Martine BÉDÈS développera cette partie dans son rapport.

2e objectif de notre activité : Représenter,

nos valeurs dans notre société sont la première mission dans le département avec la participation aux commémorations, cérémonies, invitations officielles. Pour représenter l'ANMONM, nous constatons une stabilité des effectifs de l'association pour l'année 2024 dans notre département suivant une répartition géographique en 6 secteurs suivant la carte placée en page 2 de ce Bleu de France avec les noms des délégués géographiques pour chaque secteur.

D'autre part, la présence assidue de nos drapeaux avec leurs porte-drapeaux, confirme l'existence de l'ANMONM. Les porte-drapeaux forment dans notre section une équipe solidaire autour de François LEUHEUP notre porte-drapeau départemental. Équipe qui s'est relayée au sein de notre département pour pouvoir assurer avec leur présence la représentation de l'ANMONM dans toutes les manifestations, cérémonies officielles, commémorations ou réunions relevant de la sphère solidarité, remise de médailles, enterrements par exemple. Merci à eux.

3e objectif de notre activité : Partager,

des expériences, des compétences, des contacts de haut niveau. Partager par des communications au sein des secteurs géographiques, à l'initiative des délégués :

Les voeux échangés ;

La réflexion dans les réunions du comité de section ;

En proposant des sorties et des conférences ;

En répondant aux invitations culturelles proposées, en partageant des contacts dans ces rencontres ;

Par la communication :

- La revue Bleu de France.

- La News Letter hebdomadaire.

- Le site internet départemental : www.ordre-national-merite34.info et national www.anmonm.org

et Facebook : ANMONM - Aude - Gard - Hérault - Lozère - Pyrénées-Orientales avec la mise en ligne hebdomadaire des comptes rendus et courriels du Président.

- L'envoi des cartes d'anniversaires ;

- Les courriers aux différentes instances de notre département : Préfecture, Conseil Départemental, Métropole, communautés d'agglomération, communautés de communes, communes, gendarmerie, SDIS, Rectorat...

4^e objectif de notre activité : Aider,

les compagnons qui en ont besoin, dans l'Association et à l'extérieur de celle-ci. Dans la gestion de l'association, à travers les secteurs géographiques et leurs délégués, par une proximité favorable à l'écoute des compagnons et une meilleure approche de leurs éventuelles difficultés rencontrées.

Une commission a été créée en 2023, sous la présidence de Marc PIMPETERRE.

Il s'agit de la commission « Entraide et Solidarité opérationnelle »

Aider nos anciens en 2024 comme en 2023, il y a eu des visites ou des appels téléphoniques auprès des plus isolés. Les échanges de voeux accompagnés d'un petit présent.

Des réunions conviviales lors des anniversaires quand cela a été possible.

Rapport commission Civisme, Mémoire et Initiative mémorielle Citoyenneté et Engagement citoyen pour la jeunesse par Martine BÉDÈS, vice-présidente, présidente de la commission.

1 - OBJECTIFS DE LA COMMISSION :

- Rechercher des actions de citoyenneté, des actes de civisme et d'engagement citoyen réalisés par des jeunes et des adultes qui les encadrent ;
- Les citer en exemple ;
- Les récompenser en décernant chaque année aux actes les plus méritants des prix à titre individuel ou collectif ;
- œuvrer pour développer ce type d'actions.

2 - LES TYPES DE PRIX ATTRIBUÉS PAR L 'ANMONM DE L'HÉRAULT en 2025

- Le prix de l'Éducation citoyenneté
- Le prix du Civisme
- Les prix Mémoire et Initiative mémorielle
- Le prix de l'Engagement citoyen des cadets Défense, Gendarmerie, Sécurité civile, Service de Santé des Armées
- Le prix Engagement citoyen au Service de la Marine Nationale
- Le prix de l'Engagement citoyen JSP
- Les 2 prix Engagement citoyen Sapeurs-pompiers volontaires
- Les 2 prix Engagement citoyen SNSM

Le prix de l'Éducation à la Citoyenneté (depuis 2011)

Ce prix, en partenariat avec l'Éducation nationale, récompense un élève ou un groupe d'élèves distingué(s) par :
- leur comportement,
- leur rayonnement au service de la collectivité scolaire
- la réalisation d'actions citoyennes au sein de leur classe, dans et hors de leur établissement scolaire pour un mieux vivre ensemble
- Prix école – collège - lycée

Il valorise le rôle et le travail des équipes pédagogiques dans le domaine de l'Éducation à la citoyenneté.

Le prix du Civisme (depuis 1985)

Il récompense un jeune ou un groupe de jeunes de moins de dix-huit ans ayant accompli des actes de courage, d'altruisme, de dévouement, de générosité, de solidarité, de bénévolat.

Le prix « Mémoire »

Ce prix à titre individuel ou collectif concerne les scolaires. Il doit inciter la jeunesse à porter des projets dans la sphère mémorielle

Le prix Mémoire en partenariat avec l'Éducation nationale suite à la convention signée avec l'Éducation nationale en 2022.

Le deuxième partenariat est avec l'ONACVG pour son expertise dans le domaine de la mémoire et son engagement au profit de la jeunesse en partenariat avec l'Éducation nationale.

- Prix école – collège - lycée

Le prix « Initiative mémorielle »

Ce prix est destiné hors de l'école à tout public, organisme public ou privé à titre individuel ou collectif qui se distingue par des initiatives relevant du domaine de la Mémoire destiné à transmettre en animant et en faisant la promotion pour et avec la Jeunesse.

Prix de l'Engagement citoyen des cadets de la République en partenariat avec l'Éducation nationale :

- Cadets de la Défense
- Cadets de la Gendarmerie
- Cadets de la Sécurité civile
- Cadets au Service de Santé des Armées (depuis 2025)

Prix de l'Engagement citoyen au service de la Marine Nationale (depuis 2023) :

Le prix récompense les stagiaires de la Préparation militaire marine — PMM.

Prix de l'engagement citoyen JSP :

(depuis 2017 suite à la convention de partenariat signée avec l'UDSP34, le SDIS34 et la préfecture de l'Hérault)

Ce prix récompense :

- à titre individuel un jeune sapeur-pompier qui s'est particulièrement illustré
- à titre collectif une section de JSP et leurs formateurs très investis

Prix de l'engagement citoyen SPV :

- d'un chef d'entreprise Sapeur-pompier volontaire
- d'une collectivité employant des sapeurs-pompiers volontaires ayant signé une convention de disponibilité avec le SDIS 34

Prix de l'engagement citoyen SNSM :

- d'un patron et son équipage, d'un chef d'entreprise
- d'un équipage d'une station et d'une collectivité

3 - Les prix départementaux 2024 de l'ANMONM ont été remis le samedi 6 juillet au Palais des congrès du Cap d'Agde :

3 prix « Éducation citoyenne » : collège Frédéric Bazille de Castelnau-le-Lez - collège Boby Lapointe de Roujan - lycée Joliot-Curie de Sète

4 prix « Mémoire » : collège La Providence Montpellier - MJC Lodévois Larzac Lodève - Lycée Joffre Montpellier - lycée René Gosse Clermont-l'Hérault

3 prix « Civisme » - Nathan Vidailhet - CMJ Mèze – CMJ Vendargues

1 prix « Initiative mémorielle »

Michèle Blanchot et William Garrivier, ville de Montpellier et SDIS 34

3 prix Cadets de la République : Défense, Gendarmerie, Sécurité civile

1 prix Préparation Militaire Marine : PMM de Sète

3 prix Engagement citoyen JSP - Sasha Pétrolèse - Section de Sète – Section de Lunas

2 prix Engagement citoyen SPV - Groupe Ster Santé - Communauté de communes La Domtienne

2 prix SNSM - Patrick TOUSTOU et l'équipage de la station du Cap d'Agde et la ville d'Agde.



*Remise du prix national 2024
à la section de JSP de Sète
le 23 novembre 2024
à la Mairie du XVe à Paris.*

4- Fonctionnement de la commission Civisme, Mémoire, Citoyenneté et Engagement citoyen.

Diffusion des dossiers de candidature aux divers prix préparés par la présidente de la commission :

- Par le canal de la direction académique du Rectorat diffusion des dossiers Mémoire et Éducation à la citoyenneté
- Réunions des 8 membres de la commission départementale à Gignac : dès le mois de janvier, point sur l'avancée des dossiers
- Début avril - Analyse des dossiers Civisme, Initiative mémorielle, PMM, réunion du jury de la commission et attribution de ces prix par la commission départementale
- Analyse des dossiers Éducation à la citoyenneté, Mémoire, Cadets par les membres de la commission et propositions de la commission au jury académique réuni mi-avril au Rectorat et attribution de ces prix
- Réunion du jury au SDIS 34 et attribution des prix JSP, SPV et SNSM

5 - Pour l'année 2025 ont été attribués

- 5 prix « Éducation citoyenne » collectifs
- 3 prix « Mémoire » (collectifs)
- 2 prix « Initiative mémorielle »
- 1 prix « Civisme »
- 1 prix « Engagement citoyen JSP »
- 4 prix « Cadets Défense, Gendarmerie, Sécurité civile, Santé Armée »
- 2 Prix de l'Engagement citoyen au Service de la Marine Nationale
- 2 prix « Engagement citoyen SPV
- 2 prix « Engagement citoyen SNSM »

Remise des prix 2025 le samedi 5 juillet à 14 heures au Palais des Congrès Du Cap d'Agde.

Bilan financier 2024 présenté par Cyril MARCHAL - Trésorier

CHARGES :

- Achats divers = 4 012,31
 - Assurance = 159,85
 - Abonnement revue Le mérite : 2 368,00
 - Publications diverses = 2 412,88
 - Réunions - Manifestations = 7 416,22
 - Déplacements = 1 394,74
 - Frais divers = 1 009,54
 - Rétrocessions cotisations. = 5 820,00
 - Entraide = 724,50
 - Abandon de frais = 11 000,66
- TOTAL DES CHARGES = 36 318,70 €**

PRODUITS :

- Abonnements Le Mérite = 2 517,00
- Subventions = 7 200,00
- Cotisations = 10 931,00
- Participations = 1 320,00
- Produits financiers = 68,00
- Dons = 3 150,00
- Abandon de frais = 11 000,66

TOTAL DES PRODUITS = 36 186,66 €

BILAN = - 132,04 €

TRÉSORERIE = 2 802,93 €

Prévisionnel dépenses 2025	
Fournitures administratives	1 000
Assurance	120
Reversement abonnement « Le Mérite »	2 500
Réunions Déplacements comité	1 500
Manifestations Organisations visites	9 060
Frais postaux	2 500
Service bancaire	120
Rétrocussion cotisations siège	5 000
Solidarité - Entraide	1 000
Abandons de frais membres section	11 000
TOTAL	33 800

Prévisionnel recettes 2025	
Abonnement revue « Le Mérite »	2 300
Subventions Région département - Métropole	6 500
Cotisations	12 000
Manifestations	1 000
Dons	1 000
Abandons de frais membres section	11 000
TOTAL	33 800

Renouvellement du tiers sortant.

Cinq sièges étaient à pouvoir :

- Quatre sièges appartenant au tiers sortant, rééligibles

Maurice ANDRÉ - Patrick DESBROSSES - Philippe MANDON - Roger PASTOR, qui se représentent.

- Un siège vacant

Jean-Baptiste FERRACCI, qui ne se représente pas.

La candidature de Gérard TUGAS, étant parvenu dans les délais statutaires, Bernard BONNAFY, président du bureau, dans la mesure où le nombre de candidats étant égal au nombre de sièges à pouvoir propose à l'assemblée un vote nominatif à mains levées.

La proposition étant adoptée à l'unanimité, tous les candidats qui se sont présentés ont été élus à l'unanimité, pour une durée de 3 ans.

Remise des prix 2025 Palais des congrès du Cap d'Agde

Le samedi 5 juillet 2025, sous le haut patronage du préfet de l'Hérault, s'est tenue la remise solennelle des prix de l'ordre national du Mérite dans l'auditorium du Palais des congrès du Cap d'Agde en présence des autorités du département, avec la présence de Mme le professeur Isabelle LAFONT, doyenne de la faculté de médecine Montpellier-Nîmes, présidente de la conférence nationale des doyennes et doyens des facultés de médecine, représentant Mme Carole DRUCKER-GODARD, rectrice de région académique Occitanie, rectrice de l'académie de Montpellier, de Jérôme BONNAFOUX, adjoint au maire de la ville d'Agde, de Patrick SANDEVOIR, président national de l'ANMONM, des chefs des établissements scolaires et enseignants, des présidentes et présidents des associations départementales de la Légion d'honneur de l'Hérault et de l'ordre national du Mérite du Gard et de l'Aude ainsi que les membres décorés des ordres nationaux.



Le nombre d'établissements de l'Hérault impliqués dans les actions d'éducation à la citoyenneté et projets « Mémoire », progresse de manière significative d'année en année et nous mettons à l'honneur de plus en plus de jeunes héraultais distingués pour leurs divers engagements sur la durée ainsi que les adultes tellement investis qui les encadrent, en témoigne la remise des prix 2025.

Vingt-deux prix, présentés par Martine Bédès, présidente des commissions, ont été décernés, récompensant près de 350 lauréats. Plus de 900 personnes étaient présentes à cette cérémonie, les lauréats, les chefs d'établissements, les enseignants, les familles et de nombreuses personnalités du département.

La cérémonie était placée sous les présidences et le concours de :



De G à D: Mme le professeur Isabelle LAFONT, doyenne de la faculté de médecine Montpellier-Nîmes, présidente de la conférence nationale des doyennes et doyens des facultés de médecine, représentant Mme Carole DRUCKER-GODARD, rectrice de région académique Occitanie, rectrice de l'académie de Montpellier, de Jérôme BONNAFOUX, adjoint au maire de la ville d'Agde, de Patrick SANDEVOIR, président national de l'ANMONM, de Martine BÉDÈS, vice-présidente, présidente des commissions départementales, Yvan MARCOU, président départemental de l'ANMONM.

Le prix de l'Éducation citoyenne (depuis 2011)

« Le Prix de l'éducation à la citoyenneté, décerné par l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM), avec une convention de partenariat avec l'Éducation nationale est destiné à récompenser des élèves qui se sont distingués par leur comportement quotidien et la réalisation d'actions relevant du champ de la citoyenneté, au sein de leur classe ou de leur établissement.

Ce prix constitue aussi un signe de reconnaissance et d'encouragement donné aux équipes éducatives. »

La convention de partenariat signée en 2011, renouvelable tous les 3 ans, a été reconduite entre la direction des services départementaux de l'Hérault représentée par le directeur académique Christophe Mauny et le président de l'ANMONM 34 Yvan Marcou, le 23 mars 2022 et sera renouvelée en 2025.

Premier prix départemental de l'Éducation citoyenne 2025 pour la jeunesse

à titre individuel, catégorie collège

a été décerné à Lucas Belfiore de la classe de 4e du collège Jean Bène de Pézenas

pour son implication dans son rôle d'écodélégué depuis la 6e. Il est un véritable leader, dynamique, bienveillant dans son groupe, avec des initiatives dans de multiples actions environnementales, l'animation d'ateliers à thèmes, son intégration active avec d'autres écodelégués du collège dans le projet "Bubble out" de mini-entreprise avec les élèves de BTS du lycée professionnel Charles Alliès de Pézenas, dans lequel il est chargé de faire les visuels des affiches, afin de récupérer plus efficacement les chewing-gums qui seront recyclés, problématique environnementale dans la cour du collège. Il intervient également auprès des élèves de CM2

pour leur présenter des actions à l'aide de ses powerpoints. Il participe cette année au projet de réaménagement de la cour, sa végétalisation et l'occupation de l'espace pour le bien-être des élèves.

Encadrement : Mme Séverine Liard CPE Principale : Mme Nathalie LEFEBVRE



Le premier prix départemental de l'Éducation citoyenne 2025 pour la Jeunesse

à titre collectif, catégorie collège a été décerné

aux classes de l'ULIS, de 5e, 4e et 3e du collège Frédéric Mistral de Pérols pour leur projet collectif "Journée de la laïcité au collège" qui a impliqué plusieurs enseignants, de nombreux élèves et a associé des élèves de CM2 de l'école La Guette de Pérols. L'organisation de la journée a consisté en la réalisation de fresques, d'animations au CDI, l'étude de la laïcité à travers l'Histoire par la présentation d'affiches de l'exposition de la BNF consacrée à "La laïcité en questions" et le déroulement d'un concours d'éloquence sur "La laïcité est-elle un principe à défendre ?" avec la classe de 3e. Encadrement : professeures d'histoire-géographie : Mme PERMINGEAT, Mme GROS et Mme RACLE, professeure de lettres Mme AMMIRATI, professeure d'Arts plastiques Mme DESSERLE, professeure d'éducation musicale Mme ANDRE, professeure documentaliste Mme BJAQUI, coordinatrice ULIS Mme CROSET, CPE M.CONNAN, assistant d'éducation M. AKAPO et le club éloquence du collège. Principale : Mme VAEREWYCK

Le deuxième prix départemental de l'Éducation citoyenne 2025 pour la Jeunesse

à titre collectif, catégorie collège a été décerné

aux 8 écodélégués de la classe de 4e du collège Jean Bène de Pézenas

pour leur implication dans la problématique environnementale du chewing-gum dans leur établissement et leur investissement dans le projet de mini-entreprise Bubble Out créée avec des étudiants en BTS du lycée Charles Alliès de Pézenas ayant pour but la récupération et le recyclage des chewing-gums et la commercialisation de la poubelle à chewing-gums et d'un kit de sensibilisation aux établissements scolaires. Cette mini-entreprise a obtenu plusieurs distinctions au festival des mini-entreprises à Toulouse en



mai 2024. Encadrement : Mme Séverine LIARD CPE, Mme Aurélie POUJOL Principale : Mme Nathalie LEFEBVRE

Le premier prix ex aequo départemental de l'Éducation citoyenne 2025 pour la Jeunesse

à lycée à titre collectif, catégorie lycée a été décerné

aux 9 élèves de 1re Bac Pro MELEC du lycée Joseph Vallot de Lodève

(Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés)

pour leur travail et leur investissement dans l'organisation d'un Repair café qui s'est déroulé le 30 avril 2025 dans l'atelier d'électrotechnique du lycée, ayant pour objectif de sensibiliser à la gestion des déchets, à la notion de réparabilité, aux problématiques liées aux matières premières, tout en assurant du lien social. Le projet a débuté par une sensibilisation à la gestion des déchets, à une visite de la recyclerie de la commune, à la création d'une affiche informative et d'une fiche d'accueil et d'enregistrement des objets à réparer et l'entraînement à la réparation de divers petits objets. Leur objectif est de pérenniser ce type d'action sociale et solidaire. Encadrement : les professeurs Aurélie BERTHET, Smaïne BOUCHAA et Sébastien LOEB Proviseur : M. Benjamin ARINO



Le premier prix ex aequo départemental de l'Éducation citoyenne 2025 pour la Jeunesse

à titre collectif, catégorie lycée

a été décerné

aux 31 élèves de 1res professionnelles

du lycée Champollion de Lattes (Photographie et Marchandisage visuel)

pour leurs projets culturels et citoyens depuis 2022 sur les valeurs de la République, avec la réalisation de fresques et plus récemment un travail de réflexion sur les symboles liés à la Marianne par leur choix d'une sculpture représentant la Marianne inspirée du penseur de Rodin et un travail d'imagination auprès de l'artiste de Pézenas Nicolas Jouas qui a réalisé l'œuvre, inaugurée dans la cour du lycée en janvier 2025

Encadrement : Professeurs d'enseignement professionnel, Mme MARTIN, Mme GALLAND, M. BRUN, le sculpteur M. Nicolas JOUAS Proviseur : M. Laurent THIEFFAINE



Le prix du Civisme pour la Jeunesse

Créé en 1984, le Prix du Civisme pour la Jeunesse a pour but de récompenser des actes de civisme notoires « de COURAGE et ACTIONS HÉROÏQUES, d'ALTRUISME, DÉVOUEMENT, de GÉNÉROSITÉ, SOLIDARITÉ, BÉNÉVOLAT,

Actes individuels, ou actes collectifs accomplis par un jeune, garçon ou fille, ou un groupe de jeunes, âgés de

Le premier prix départemental du civisme 2025 pour la Jeunesse à titre collectif catégorie CMJ

a été décerné

aux 12 jeunes élus du Conseil municipal des Jeunes de la Ville de Pérols

pour les onze actions mises en place, la diversité de leurs projets citoyens et mémoriaux, actions intergénérationnelles auprès des seniors avec remise de colis, sensibilisation aux bons gestes et gestes qui sauvent, action de solidarité pour une jeune fille atteinte d'une grave maladie, action environnementale par leur participation au nettoyage de leur environnement, participation active aux commémorations du devoir de mémoire et recherche d'un financement d'un voyage à Paris avec la fabrication de cartes postales de la commune vendues le jour du marché et le soutien de la Ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants pour visiter gratuitement les institutions et les Invalides. Encadrement : Mme Brigitte RODRIGUEZ adjointe au maire Enfance, Jeunesse et Vie scolaire,

M. Jean-Marc LEIENDECKERS élu Délégué correspondant Défense, Protection civile, Citoyenneté et Mémoire, Personnel communal : Mme Sandrine CROS directrice CCAS, animatrice



Le prix de la Mémoire pour la Jeunesse

Le Prix de la Mémoire pour la Jeunesse mis en place en 2022 suite à une convention de partenariat avec l'Éducation nationale est destiné à récompenser des élèves pour leurs actions individuelles ou collectives en lien avec l'Histoire et la Mémoire au sein de projets pluridisciplinaires portés par les établissements dans le cadre du programme prévisionnel des actions éducatives, défini par la direction générale de l'enseignement scolaire.

Le premier prix départemental de la Mémoire 2025 pour la Jeunesse à titre collectif

a été décerné

aux 6 jeunes du S.A.J de la MECS (Maison d'enfants à caractère social)

Les TERRES ROUGES de Clermont-l'Hérault

pour leur travail mémoriel remarquable sur le génocide tsigane et les persécutions vécues, dans le cadre de l'atelier d'histoire sur le thème de La Seconde Guerre mondiale.

Ils ont recueilli des témoignages de familles brisées, ont rencontré des historiens, ont effectué des visites très émouvantes de sites emblématiques en parcourant plus de 400 km d'Elne à Aix-en-Provence. De ces travaux, est né le journal "Mémoire Tsigane" exposant des faits largement oubliés sur l'histoire des Tsiganes, un peuple souvent relégué aux marges de l'Histoire. Le journal est aussi porteur d'une profonde réflexion sur la Mémoire et la résilience. Au-delà de l'histoire, ce projet a permis de valoriser ces jeunes par leur créativité, leurs initiatives, de renforcer leur confiance en eux et de renouer avec leur environnement scolaire et social.

Directrice: Mme Karine ESPERANCE Éducateurs : M. Hallid MAKCHARRADE, M. David ESQUENET



Prix du Président de la République 2025 remis le 20 juin aux lauréats au congrès de l'ANMONM à Lyon.

Le jury de ce prix national s'est réuni le 15 mai 2025 pour étudier 23 dossiers issus de 18 sections différentes.

Après délibération, le Prix national Mémoire 2025 a été attribué à la section de l'Hérault pour le projet « Le génocide Tsigane - Passeurs de mémoire » réalisé par l'établissement Les terres rouges à Clermont-L'Hérault. Ainsi, les 6 jeunes de la MECS (Maison d'enfants à caractère social) sont récompensés pour leur travail mémoriel remarquable sur le génocide tsigane et les persécutions vécues, dans le cadre de l'atelier d'histoire sur le thème de la Seconde Guerre mondiale avec la remise du prix du Président de la République par Emmanuelle DARMON, sous-préfète, directrice de cabinet de la préfecture du Rhône.



Le 1er prix ex aequo départemental de la Mémoire 2025 pour la Jeunesse

à titre collectif, catégorie lycée

a été décerné

aux 38 élèves de 1re et Terminale du lycée Joffre de Montpellier (Spécialité Histoire Géographie) pour leur impressionnant travail mémoriel sur le thème "Faire la guerre, combattre pour la paix Figures d'écrivains autour de Charles Vildrac", écrivain combattant mobilisé en 1914, qui exprime son pacifisme dans des poèmes tel le "Chants du désespéré". L'étude remarquable de l'engagement pacifiste d'écrivains revenus de la Grande Guerre, dont les écrits rendent compte de la guerre, est porteuse de mémoire et montre ainsi les liens entre engagement et littérature, littérature de guerre et pacifisme. La restitution de leur recherche sous forme écrite, biographies, analyse de quelques œuvres, s'est rassemblée sous forme radiophonique avec l'enregistrement de cinq podcasts. Encadrement : Professeures d'Histoire-Géographie Mme Fabienne CROZET et Mme Hélène SQUIVE Proviseur : Monsieur Olivier BRIART

Le 1er prix ex aequo départemental de la Mémoire 2025 pour la Jeunesse

à titre collectif, catégorie lycée

a été décerné

aux 37 élèves de Terminale du lycée Georges Clémenceau de Montpellier (Spécialité Histoire Géographie-Géopolitique-Science politique)

pour leur investissement, leurs initiatives et leur autonomie dans le projet "Les quatre petites" sur le rôle des femmes dans la résistance montpelliéenne entre 1944 et 1945, et qui retrace l'histoire de quatre jeunes filles courageuses ayant participé à des activités clandestines contre l'occupation allemande. Elles ont été déportées à Ravensbrück pour leurs actes de résistance. Les élèves ont organisé une journée d'hommage en présence de nombreuses personnalités, avec une exposition rendant hommage aux femmes montpelliéennes, le dévoilement de la plaque commémorative d'hommage aux résistantes offerte par la mairie de Montpellier, la projection d'un film d'animation réalisé par les élèves suivis du chant des partisans par la chorale du lycée.

Professeure référente du projet : Mme Sylvaine NIETO, professeure d'Histoire-Géographie-HGGSP Proviseur : Monsieur Christophe CAUQUIL



Le prix de l'Initiative mémorielle (depuis 2022)

Le Prix de l'Initiative mémorielle décerné par l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM) est un prix destiné aux adultes, hors école, à tout public, organisme public ou privé, à titre individuel ou collectif qui s'est distingué par des initiatives remarquables relevant du domaine de la Mémoire, organisations et/ou participations à des actions commémoratives, organisation d'activités à caractère mémoriel dans le but de développer l'esprit de mémoire chez les jeunes en particulier.

Le Premier prix ex aequo départemental 2025 de l'Initiative mémorielle à titre collectif
a été décerné
à la ville de Mauguio Carnon



pour son engagement dans la transmission du devoir de mémoire à travers des manifestations commémoratives, des ateliers pédagogiques destinés aux écoliers et des rencontres intergénérationnelles entre les membres de diverses associations d'anciens combattants et les scolaires. Se sont déroulées des actions de sensibilisation à l'histoire des conflits du XXe siècle pour rendre hommage aux combattants, aux victimes, en impliquant les scolaires, en proposant des saynètes interactives avec des reconstitueurs costumés illustrant la vie des soldats de 14-18, leur quotidien et le rôle des femmes durant ce conflit. D'autres cérémonies se sont déroulées, telles la Journée européenne en mémoire des génocides, la prévention des crimes contre l'humanité et la Journée de la Résistance avec la participation des écoliers. Maire de Mauguio : Yvon BOURREL Encadrement : Mme Sophie CRAMPAGNE 1re adjointe déléguée à l'éducation et ressources humaines, correspondante Défense Partenaires sollicités : MÉMOIRE LANGUEDOC 44 président Laurent BERTON, FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) président Claude BARTHELEMY, UNC (Union nationale des Combattants) président François BAFFIE, SNEMM (Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire) président Pascal VICHOT, ACPG (Anciens combattants prisonniers de guerre) président Gérard HUMEZ, AMMAC (Amicale anciens marins et marins combattants) président Christian FRICKERT

Le Premier prix ex aequo départemental 2025 de l'Initiative mémorielle
a été décerné
au Comité du Souvenir Français de Montpellier



pour son engagement dans le devoir de mémoire avec ses trois missions principales :
- la sauvegarde et l'entretien des lieux de souvenir des combats en veillant à l'entretien des tombes des Morts pour la France, des monuments, des stèles et des plaques aux cimetières Saint-Lazare et Protestant de Montpellier où figurent sept carrés militaires regroupant 925 soldats morts pour la France,
- la participation aux cérémonies mémorielles dans le cadre des journées commémoratives nationales et locales,
- la transmission de la connaissance de l'Histoire combattante aux jeunes générations, la formation de jeunes porte-drapeaux dans un collège et le soutien aux enseignants dans les voyages mémoriels, les expositions, publications et concours scolaires.

Président : M. Claude CARLIER

Le prix de l'Engagement citoyen des cadets de la République Défense - Gendarmerie - Sécurité civile

Le Prix de l'Engagement citoyen des cadets de la Défense, de la Gendarmerie et de la Sécurité civile décerné par l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM) en partenariat avec l'Éducation nationale est un prix qui met à l'honneur des élèves de collège, de lycées qui s'engagent dans une formation sur leur temps libre, leur permettant de vivre des expériences enrichissantes, le goût de l'effort, l'esprit de cohésion, la découverte des métiers de la Défense, de la Gendarmerie, de la Sécurité civile, le développement du civisme et de la citoyenneté et le partage des symboles et valeurs de la République.

Le prix départemental des cadets de la Défense 2025

a été décerné

aux 16 cadets, des classes de 3e de 5 collèges de l'Hérault promotion "Fusillés de la Madeleine"



pour leur engagement, leur motivation à suivre une formation rigoureuse les mercredis après-midi, d'octobre à juin, à raison de trois séances par mois pour découvrir le monde de la Défense, pour développer le sens de la citoyenneté, du civisme, le sens du service et les valeurs de la République au travers de diverses actions dont les thèmes sont variés : la découverte des métiers des armées, la Mémoire et le patrimoine avec la visite du musée de Castelnau, le rallye mémoriel de Montpellier, le thème Civisme et la citoyenneté avec une sensibilisation à la préservation de l'environnement, opération nettoyage et diverses visites d'une compagnie de gendarmerie, de la faculté de droit, de la Préfecture, de la mairie de Montpellier et de la Police municipale, entre autres, ainsi que des activités sportives et un voyage d'étude en Provence à vocation mémorielle ayant pour thème le Débarquement d'août 1944. Encadrement militaire : Lieutenant-colonel Pierre BUSSET réserviste à la DMD34, chef de la section, Capitaine Hubert MONTAGNE réserviste à la DMD34, adjoint au chef de la section Enseigne de Vaisseau de 1re Classe

Olitiana MARTIN réserviste à la DMD34, Major Jean-Pierre FOURCADE réserviste à la DMD34, Major Christian BOURGEAT réserviste à la DMD34 Référents : Collège Arthur Rimbaud : Principal M. Nicolas PELLEGRINI, M. Yannick BAUDET-VARENNE professeur d'histoire-géographie - Collège Camille Claudel : Principal M. Manuel ANGLADE, Mme Audrey LLORCA professeure d'EPS - Collège des Escholiers de la Mosson : Principal M.Sylvain KOESSLER, M. Benoit CNEUDE APS (Assistant Prévention Sécurité) - Collège Marcel Pagnol : Mme Sandra GER-MANY Principale, Mme Mona AZZAM professeure de Lettres - M. Richard MORENO professeur de Mathématiques - Collège Simone Veil : Principale Mme Sarah LETZELTER, M. Thibault LE MOINE et M. Stéphane ROCCI professeurs d'Histoire-Géographie

REMERCIEMENTS

Mme Véronique Géronès-Troadec, directrice académique adjointe, académie de Montpellier, les membres des commissions, Bernard Joubert, Roger Pastor, Cyril Marchal, le médecin colonel Alex Bédès, Nicole Brahier, Hubert Moreau, Didier Alric, les membres de l'État-Major Stratégique du SDIS 34 Olivier Arnaudin et Magali Bonnefoi, Patrick Toustou de la station SNSM Valras-Plage, Yvan Marcou président de l'ANMONM 34 et Martine Bédès, vice-présidente.

Rédacteur en chef et réalisation graphique: Yvan Marcou

Rédactrice en chef déléguée des articles des prix décernés: Martine Bédès

Le prix départemental des cadets de la Gendarmerie
a été décerné
aux 39 cadets de la 7e promotion, lycéens de 19 établissements scolaires de l'Hérault



pour leur engagement motivé dans une formation de découverte des métiers de la Gendarmerie, développant l'esprit citoyen au travers de projets collectifs, la cohésion et la solidarité et particulièrement cette année le projet de sensibilisation à la préservation de la biodiversité et les enjeux du développement durable en lien avec l'office français de la biodiversité (Pérols), le Grand Site de France Salagou-Mourèze et le Site classé Natura 2000 de l'étang de Vic et du Lido des Aresquiers. Les sorties de terrain ont pour objectif de mettre en valeur 3 espèces invasives et 3 espèces en voie de disparition ou protégées, une maritime, une terrestre et une végétale. Les cadets très motivés ont fait preuve de réflexion collective, de force de proposition, de créativité et d'appropriation rapide des supports informatiques de montage vidéo. Ils participeront, par ce projet environnemental, au concours organisé par le Bureau Jeunesse Engagement et Citoyenneté du Commandement de la Gendarmerie pour les réservistes et la Jeunesse consistant à répondre à plusieurs défis dont l'environnement. Encadrement M. Philippe PANNETIER, Président de l'association des cadets de la Gendarmerie de l'Hérault, M. Salvador PERRONE secrétaire, M. Clément PAULY, trésorier.

Le prix départemental des cadets de la Sécurité civile
a été décerné le 6 décembre 2025 à l'occasion de l'anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite aux 20 collégiens de 3 établissements scolaires de Montpellier



engagés dans une formation de découverte de l'univers des sapeurs-pompiers et de la Sécurité civile, avec le lancement des cadets à la Direction départementale du SDIS34 à Vailhauquès, avec visite du CDAU (centre départemental d'appels d'urgence) puis du Pôle PESU (maison des risques et musée des sapeurs-pompiers) à Giagnac. S'en sont suivies dix séances abordant diverses thématiques, l'organisation de la sécurité civile, l'organisation du SDIS, les statuts des sapeurs-pompiers, les grades, l'engagement citoyen, l'hygiène de vie, le rôle des équipiers de première intervention, les risques majeurs, les risques locaux, le risque incendies, les accidents de la vie courante, l'utilisation des extincteurs, le PPMS (4 mesures de mise en sécurité), la manœuvre d'évacuation. Ils ont fait preuve de sérieux et de motivation pendant les séquences éducatives. Ils sont désormais des relais essentiels dans leur collège partenaire et de véritables ambassadeurs auprès des autres. Encadrement : Lieutenant Olivier ARNAUDIN Responsable du service Mission volontariat et Citoyenneté, Lieutenant Frédéric MENDY référent de la formation cadette de la sécurité civile.

Professeurs référents : M. Abderrahim BAYOU du collège Rabelais, M. Olivier LANE-LARQUEY du collège Fontcarade, M. François LE-ROHELLEC du collège Simone Veil

**Reconnaissance de l'engagement et de la disponibilité
du Lieutenant MENDY**
sapeur-pompier volontaire au SDIS 34



Le prix de l'Engagement citoyen au Service de Santé des Armées

Suite à la collaboration existante entre certaines facultés de Médecine, telle la faculté de Médecine de Montpellier Nîmes et la direction du Service de Santé des Armées, un protocole d'accord interministériel portant sur la formation en santé des armées des étudiants en santé et sur le parcours "Cadets de santé du SSA" a été signé en 2021 par le Ministère des Armées, le Ministère de la Santé et le ministère des Universités. Depuis 4 ans, ce protocole définit et organise le "Parcours Cadets de Santé du Service de Santé des Armées".

Lors de la 1re année de 2e cycle, soit en 4e année d'étude de médecine, est proposée aux étudiants une Unité d'Enseignement Optionnel "Santé en milieu militaire".

Après validation de cet enseignement optionnel, les candidats volontaires à l'intégration dans le Parcours Cadets de santé du Service de Santé des Armées sont évalués et sélectionnés par un Comité Pédagogique Local en Santé des Armées afin de suivre ce parcours

Le prix départemental de l'Engagement citoyen 2025 au Service de Santé des Armées

a été décerné aux 16 cadettes et cadets recrutés depuis 2021-2022 du Service de Santé des Armées



Ils sont étudiants en Médecine à la faculté Montpellier-Nîmes, engagés au Service de Santé des Armées après validation de l'enseignement optionnel et avoir été sélectionnés pour intégrer le Parcours "Cadets de Santé du Service de Santé des Armées". Ces cadets intègrent la réserve du Service de Santé des Armées. Le parcours comprend : - une partie militaire avec une formation militaire initiale du réserviste (6 jours), en 2023-2024 3 cadets ont été recrutés, puis une formation initiale de niveau 2 avec passage du brevet de secouriste au combat durant une semaine (2 cadets recrutés en 2023-2024 ont suivi cette formation en mars 2025), puis d'autres formations sont proposées, l'instruction sur le tir au Combat et le stage d'aguerrissement des étudiants réservistes en Santé - une partie civilo-militaire durant la 6e année d'études, avec 3 stages pratiques de 2 mois pour découvrir différentes spécialités et l'un des 3 stages en milieu militaire, sous statut civil : en 2023-2024, 2 cadets et en 2024-2025, 6 cadets. La poursuite du Parcours a pour perspectives de prolonger le Parcours après leur entrée en 3e cycle en ciblant des spécialités correspondant aux besoins du Service de Santé des Armées telles la chirurgie, la médecine de l'aigu, la psychiatrie, la médecine générale et les spécialités médico-techniques : 2 cadets recrutés en 2021-2022 sont volontaires pour poursuivre le parcours dans leur spécialité. Ainsi les cadets et cadettes se préparent à rejoindre l'ensemble des autres réservistes des Armées françaises au sein de la Garde Nationale pour apporter leur contribution citoyenne à la Défense Nationale dans leur spécialité. Coordinateur docteur Gilles DEVILLE de PERIERE sous l'autorité de Madame la Professeure Isabelle LAFFONT doyenne de la Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes Collaborateurs : Professeur Gilles CAMBONIE responsable pédagogique en 3e cycle, Professeur Denis MORIN responsable pédagogique en 2e cycle, les médecins militaires des antennes médicales du CMA 10 (10e centre médical des Armées) : Xavier BERRY, Kévin BOSTANCI, Geoffrey DEMANGE, Julien DEZILE, Guillaume FRECHARD, Nicolas NOEL, sous l'autorité de Thibaut PROVOST-FLEURY commandant le CAM 10

Le prix de l'Engagement citoyen au service de la Marine Nationale

Le Prix de l'Engagement citoyen au service de la Marine National décerné par l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM) est un prix qui met à l'honneur des jeunes de 16 à 21 ans qui s'engagent dans une Préparation Militaire Marine (PMM), véritable initiation aux principes fondamentaux de la vie militaire de la Marine et de ses missions en matière de navigation, de sécurité en mer et de vie à bord, au développement du respect, de la discipline, de l'esprit de cohésion et du sens du devoir. La formation les engage dans des actions sociales, civiques, mémorielles et les stagiaires participent au rayonnement de la Marine Nationale. En fin d'année ils obtiennent le brevet PMM.

Le prix départemental de l'Engagement citoyen 2025 au Service de la Marine Nationale

a été décerné

aux 20 stagiaires filles et garçons de la Préparation Militaire Marine de Sète

pour leur engagement dans la préparation militaire marine qui développe chez eux le sens du devoir, de la discipline, du respect de l'autre, la découverte de l'esprit d'équipage, de cohésion et le goût de l'effort. Les stagiaires sont amenés à visiter différents bâti-



ments de guerre ou sites militaires, à pratiquer des exercices de sécurité, à sortir en mer à bord d'un bâtiment de la Marine Nationale, à apprendre les rudiments du maniement des armes. En fin d'année ils obtiennent le brevet PMM. Ils ont pour mission, par leur comportement, de faire rayonner la Marine Nationale. Ils sont présents à toutes les cérémonies commémoratives et s'impliquent dans des actions caritatives au profit des bleus de France et pour d'autres associations. La nouvelle promotion a effectué un important travail sur l'Histoire et la Mémoire, en particulier la Mémoire de Sète durant la Seconde guerre mondiale et la biographie de quelques résistants héraultais.

Instructeurs : Frédéric DUMONT, Capitaine de Corvette chef de Centre PMM de Sète, MPr Jacques ROBINET, Mot Lana DORIN, SM Marine JARDEL

Le prix départemental de l'Engagement citoyen 2025 au Service de la Marine Nationale

a été décerné

aux 24 stagiaires filles et garçons de la Préparation Militaire Marine de Béziers

pour leur engagement dans une formation qui consiste à présenter et informer sur les différentes spécialités et métiers offerts dans la marine nationale, à assurer une première formation pour la réserve opérationnelle. Les stagiaires participent au travail de



mémoire durant les cérémonies commémoratives, à l'entretien du lien Armée-Nation. Un jumelage renouvelé tous les 5 ans entre la PMM Jean Moulin et la frégate Languedoc basée à Toulon permet à la frégate parraissant cette PMM, de proposer des activités comme la demande régulière de stagiaires de la PMM pour effectuer une simulation d'évacuation de ressortissants. Diverses actions ont été conduites, entre autres, leur participation à la cérémonie de signature contrat Marine Nationale avec le CIRFA à la mairie de Béziers, le Forum et portes ouvertes 24 et 25 janvier 2025 « Porte ouverte » au Lycée Jean Moulin, en mars PMM DAY à Marseille avec l'Amiral des Marins Pompiers, un Forum avec des classes de 3e au Lycée Pic la Salle en mars 2025, en juin 2 jours d'exercice sur le terrain inter PMM sur le camp de GER.

Encadrement : MPr Eric VIALADES chef de centre, MPr Hervé VILLANUEVA adjoint, MT David COLOMB instructeur, SM Léna ROUX instructrice, QM Quentin BONNET assistant, Mot Séjida EL AMERY

Le prix Engagement citoyen JSP (depuis 2017)

Le prix de l'Engagement citoyen décerné par l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM 34), suite à une convention avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Hérault (UDSP34), la Préfecture et le SDIS 34, récompense de jeunes sapeurs-pompiers dans leur engagement citoyen au service de la population. À l'initiative d'Olivier Arnaudin, président de l'UDSP 34, l'Hérault est le seul département à avoir signé la convention avec la préfecture et le SDIS.

L'UDSP 34 et l'ANMONM 34 s'engagent à conjuguer leurs efforts en faveur de la promotion et de la reconnaissance des actions individuelles et collectives des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) et de leurs formateurs, par la remise de récompense par l'ANMONM et leur participation aux niveaux départemental, régional et national.

Le premier prix départemental de l'engagement citoyen JSP 2025 - à titre collectif

a été décerné
aux 19 JSP de la section de Lunel

pour leur investissement
dans de nombreuses mani-
festations solidaires et mé-
morielles. Un groupe
d'enfants de l'Institut Saint-
Pierre de Palavas atteints
d'autisme, accompagnés
par les JSP ont visité la ca-
serne où leur ont été pré-
sentés les véhicules, où ils



ont pu manipuler une lance. Ce fut un réel moment d'échanges et de plaisir.

À la fin de la visite les JSP ont remis à chacun des jeunes et de leurs encadrants un porte-clé de pompiers.

Responsable de la section :

Adjudant POUGETOUX Stève Responsable des sections de JSP de l'Hérault, et Lieutenant Magali BONNEFOI,
Présidente de l'UDSP 34 : Kathy WASSELIN



*La remise des diplômes a été réalisée le 6 décembre 2025 à l'occasion
de l'anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite à Montpellier.*

Prix de l'Engagement citoyen d'un chef d'entreprise partenaire des sapeurs-pompiers

Prix Engagement citoyen d'une collectivité employant des sapeurs-pompiers volontaires depuis 2021)

Ces prix sont décernés par l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (AN-MONM34), suite à la convention signée avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 34), l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Hérault (UDSP34), la Préfecture et les trois chambres consulaires de l'Hérault : Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et de l'Industrie et Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Le prix de l'Engagement citoyen 2025 d'un chef d'entreprise partenaire des sapeurs-pompiers

a été décerné

à Jean-Baptiste GARCIA, président de la CAPEB 34 (Confédération de l'Artisanat des petites entreprises du Bâtiment)

Jean-Pierre Garcia, domicilié à Saint-Martin-de-Londres est artisan maçon et BTP. Sapeur-pompier volontaire pendant 39 ans au Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Martin-de-Londres, il a pris la présidence de la CAPEB 34 (Confédération de l'Artisanat des Petites Entreprises du Bâtiment), composée de 10 500 adhérents dans l'Hérault. Afin de promouvoir l'engagement citoyen



des sapeurs-pompiers volontaires, le président a signé une convention de partenariat avec le SDIS 34 de mise à disposition de personnels et artisans du bâtiment au service du SDIS34. Le président de la CAPEB Jean-Pierre Garcia a la volonté d'établir prochainement une convention cadre nationale entre la CAPEB et la FNSPF (Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France).

Le prix de l'Engagement citoyen 2025 d'une collectivité employant de sapeurs-pompiers volontaires

a été décerné

au Centre hospitalier de Lodève. Le SDIS 34 et le centre hospitalier de Lodève, employeur partenaire, ont signé une convention de disponibilité pour les sapeurs-pompiers volontaires travaillant dans l'établissement de santé et rattachés aux Centres d'Incendie et de Secours du Caylar, de Saint-Jean-de-la-Blaquière et de Lodève. Ce partenariat qui touche la ruralité d'un territoire affecté par la désertification médicale est un atout majeur pour l'offre de soin en collaboration avec les centres de secours et d'intervention de proximité. Le directeur du Centre hospitalier Patrick Triaire est un acteur majeur sur la continuité des secours de proximité



Les sections 30 et 34 de l'ANMONM décernent deux prix en lien avec la SNSM.

(depuis 2023)

- Prix de l'Engagement citoyen d'un chef d'entreprise, d'un patron et son équipage, sauveteurs bénévoles de la SNSM. Ce prix a vocation de susciter et valoriser le volontariat en récompensant des hommes bénévoles engagés dans une œuvre humanitaire. - Prix de l'Engagement citoyen d'un équipage d'une station de la SNSM et d'une collectivité, une structure encadrante qui l'accompagne. Ce prix a vocation à reconnaître l'implication, d'un équipage de la SNSM et le soutien d'une collectivité, d'une structure encadrante qui par ses choix favorise la mise en place et la continuité des secours en mer.

Le prix de l'Engagement citoyen 2025 d'un Patron et de son équipage SNSM

a été décerné

aux 3 patrons, leur équipage et le président de la station de Sète



La station de sauvetage en mer de Sète, est une vieille station, créée à la suite d'un naufrage devant le port de Sète et quelques mois après, le 1er canot de sauvetage en mer toucha le port en 1867. Depuis 7 canots se sont succédés, des canots à rames, puis motorisés, jusqu'à des canots puissants et très équipés en matériels de sauvetage. À ce jour la station de Sète est constituée de 16 sauveteurs bénévoles très actifs, très motivés, dont 3 patrons capables de conduire le canot équipé des dernières technologies "Amiral Leenhardt", 3 mécaniciens de marine, 10 équipiers et de jeunes marins rejoignent l'équipage et pérennissent cette œuvre humanitaire.

Toute l'année, à toute heure, un canot et son équipage sont prêts à appareiller dans les 20 minutes après l'alerte d'un sinistre en mer. Les formations et les entraînements réguliers, l'entretien du matériel, du canot de sauvetage nouvelle génération et qui ne cesse d'être amélioré, occupent les sauveteurs en dehors des sorties de sauvetage. La station assure en moyenne une vingtaine de sorties par an. Chaque année une subvention municipale, une aide de la région, du département, des clubs services de la ville, et surtout des dons de particuliers, des associations, des professionnels de la mer aident la station.

L'année 2024 a été marquée par des sorties dramatiques lors de la tempête d'octobre. En effet en quelques heures, un changement brutal et une aggravation météorologique provoquent 2 naufrages sur le littoral sétois. Pendant plusieurs heures l'équipage et son canot ont participé aux recherches des disparus dans une mer mauvaise avec des creux allant jusqu'à 6 mètres. Ces naufrages causeront la mort de 4 personnes.

Patrons : Didier AGRESTA, Bruno LIGUORI et David LE NOBLE Président de la station : Fabrice ARMAND

Le prix de l'Engagement citoyen 2025 d'un équipage d'une station de la SNSM et de la collectivité
a été décerné
à l'équipage du Grau du Roi/Port Camargue et la collectivité



pour le dynamisme et l'implication de cette station. La station SNSM du Grau du Roi/Port Camargue est l'une des plus anciennes stations de France et la seconde en Méditerranée ; elle est opérationnelle sept jours sur sept et 24 heures/24. L'équipage se compose de 25 bénévoles, entraînés chaque dimanche matin tout au long de l'année. Pour assurer sa mission sur tout le littoral de la Camargue et le golfe du lion, la station dispose d'une vedette de première classe propulsée par des hydros jets et deux moteurs de 700 chevaux chacun, ainsi que d'un semi-rigide coque alu de deux fois 150 chevaux. Les sauveteurs en mer, tous bénévoles, se distinguent par leur savoir-faire, leur adaptabilité, leur réactivité et leur état d'esprit en parfaite adéquation avec un engagement au service de leur prochain. L'équipage est opérationnel toute l'année et en capacité de répondre à toute situation de sauvetage, remorquage, voie d'eau, échouement sur le banc de sable ou à l'Espiguette, évacuation médicalisée ou sanitaire. Pour l'année 2024 la station a assuré 90 sorties de secours et 20 dispersions de cendres en mer. Certaines interventions restent plus marquantes que d'autres ; on peut citer un bateau monté sur la digue en pleine nuit avec des passagers gravement blessés au mois d'août, deux bateaux ayant coulé en mer suite à une voie d'eau importante ou bien ce chalutier en avarie moteur que la vedette Sainte Sarah a pris en remorque face au phare de l'Espiguette et ramené au port de pêche en remontant le canal du Grau du Roi, un chalutier de 23 mètres et soixante tonnes.

La station fonctionne en étroite collaboration avec la municipalité du Grau du Roi, la station est très soutenue par le maire du Grau du Roi/Port Camargue le Docteur Robert CRAUSTE, président de la Communauté de communes Terre de Camargue. Président de la station: Philippe GRAU

Cette brochure d'information est réalisée par la section de l'ANMONM de l'Hérault
et elle est destinée à ses membres. Elle ne peut être vendue.

Directeur de rédaction et de publication : Yvan Marcou - 04 67 44 03 76 - y.marcou.anmonm@orange.fr

Rédacteur en chef, réalisation graphique et coordination générale : Yvan Marcou

Rédactrice en chef déléguée : Martine Bédès

Crédits photographies : Yvan Marcou - Nathalie Marcou - Alex Bédès - DR

Relecture : Martine Bédès

Imprimerie : RCS Paris 491 040 549



ANM
ONM

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Section Hérault

ORDRE-NATIONAL-MERITE34.INFO

ACCUEIL

GALERIE
PHOTOS

FORUM
D'ÉCHANGES

**SOUMETTRE UN
ARTICLE**

TÉLÉCHARGEMENTS

CONTACT



Samedi 18 janvier 2026 - Lodève - Voeux de l'ANMONM. Vallée de l'Hérault et Hauts cantons.

18/01/2026 par Yyan MARCOU - 0 Commentaire

Le samedi 18 janvier 2026, dans les salons de la sous-préfecture de Lodève, sur invitation de...

Agenda ANMONM 34 - 18/01/2026

ANMONM 34 - Info semaine 04 - 2026

Code (Sécurisé)	N°	Description	Observation
Code d'Emprise	0001	Code d'Emprise générique - Non de Marque	Non utilisable
Marque d'Emprise	0002	Code d'Emprise Marquée - Non de Marque	Non utilisable
Marque de Marque	0003	Code d'Emprise Marquée - Marque de Marque	Non utilisable
Code d'Emprise	0004	Code d'Emprise - Non d'Emprise	Non utilisable
Code d'Emprise	0005	Code d'Emprise Marqué	Non utilisable
Produit ou Service	0006	Code d'Emprise pour dénomination d'un Produit ou Service	Non utilisable
Service ou Service	0007	Code d'Emprise pour dénomination d'un Service	Non utilisable
Code d'Emprise	0008	Code d'Emprise pour dénomination d'un Produit ou Service	Non utilisable
Code d'Emprise	0009	Code d'Emprise - Non d'Emprise	Non utilisable
Code d'Emprise	0010	Code d'Emprise Marqué	Non utilisable
Code d'Emprise	0011	Code d'Emprise pour dénomination d'un Produit ou Service	Non utilisable
Code d'Emprise	0012	Code d'Emprise pour dénomination d'un Service	Non utilisable
Service ou Service	0013	Code d'Emprise pour dénomination d'un Produit ou Service	Non utilisable
Produit ou Service	0014	Code d'Emprise Marqué	Non utilisable

**Vous trouverez
ou retrouverez
l'activité de la section 34 sur
la newsletter hebdomadaire
et sur les pages du site
internet de la section**



DÉCORATIONS
CIVILES
ET MILITAIRES
FRANÇAISES

RUBANS,
ROSETTES
AGRAFES

DRAPEAUX
INSTITUTIONNELS,
DRAPEAUX BRODÉS
D'AMICALES
PAVOISEMENT
INTERNATIONAL

ARTICLES
POUR ÉLUS
ET OFFICIELS
MATÉRIEL
PROTOCOLAIRE
MATÉRIEL
ELECTORAL

VENTE INTERNET
MAGASIN À LATTES